

PROJET PEDAGOGIQUE 2012-2013



Illustration : développer une culture artistique plurielle et ouverte (Photo : laszlo-photo)

Accueil collectif à caractère éducatif de mineurs Jean Macé
3, chemin de Duroux
31500 Toulouse
Tél : 05 61 34 12 58
Courriel : alejm2@wanadoo.fr

PLAN

I.	Présentation de la structure.....	3
A.	Projet éducatif.....	3
B.	Description.....	4
II.	Constats.....	6
III.	Objectifs pédagogiques et mise en œuvre.....	9
A.	Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants.....	9
B.	Promouvoir le respect et l'acceptation des différences.....	11
C.	Développer la participation des enfants.....	12
D.	Promouvoir une culture artistique plurielle et ouverte.....	13
IV.	Modalités d'évaluation.....	16

Annexes

I. Présentation de la structure

A. Projet éducatif

« L'Association s'est donnée pour mission d'être un acteur éducatif auprès des enfants et des jeunes de son quartier dans le prolongement des temps scolaires et familiaux, en les accompagnant tout au long de leur développement de futur citoyen (de la petite enfance à l'adolescence).

Elle répond ainsi, au-delà du besoin de leur prise en charge sur les temps péri et extrascolaire :

- ✓ *d'une part, à leur envie de participer à des activités de loisir,*
- ✓ *d'autre part, à la nécessité d'une continuité éducative.*

Association d'Education Populaire, s'appuyant sur l'engagement et l'implication des familles dans la vie associative et garantissant laïcité, démocratie et transparence de fonctionnement, l'ALEJM souhaite rendre accessible à tous les loisirs éducatifs grâce à sa proximité géographique, à sa diversité d'implantation et à la pratique de tarifs basés sur le quotient familial.

L'ALEJM vise ainsi à contribuer :

- ✓ *à la socialisation des enfants et des jeunes dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et d'ouverture aux autres et au monde ;*
- ✓ *à leur épanouissement et à la construction de leur identité*
- ✓ *à leur formation à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie*
- ✓ *à développer leur engagement citoyen en leur apprenant à être acteur dans leur environnement.*

Pour mener à bien cette mission, l'ALEJM choisit de privilégier des activités ludiques, d'initiation et de découverte, dans une grande variété de domaines, encadrées par une équipe de professionnels qualifiés.

En s'appuyant sur des partenariats institutionnels, mais également sur le tissu associatif local et les établissements scolaires du quartier, elle met en place plusieurs structures d'accueil ouvertes sur des temps variés et complémentaires, s'adressant à différents publics : enfants et jeunes prioritairement, mais aussi adultes dans une optique de tissage de lien intergénérationnel et de partage de culture.

Adopté à l'unanimité lors du CA de l'ALEJM le 06/03/07. »

B. Description

L'Association Loisirs Enfants Jean Macé et son Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE) ont été créés en 1983, à l'initiative des fédérations de parents d'élèves et du directeur de l'école d'alors. Le projet a été largement soutenu par les Francas, dès sa création. Au cours de ses 30 années d'existence, l'Association a développé un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), une ludothèque de quartier et un accueil périscolaire au collège Jean Pierre Vernant. Le CLAE et le CLSH sont situés au 3, chemin de Duroux (dans les mêmes locaux que l'école élémentaire Jean Macé), tandis que la ludothèque « Ludo-monde » fonctionne dans l'enceinte de la salle municipale Achiary, au 42, rue Henriette Achiary.

L'école élémentaire Jean Macé compte 307 enfants âgés de 6 à 11 ans. Parmi eux, 90% fréquentent le CLAE (ou le CLSH) au cours de l'année.

Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole fonctionne durant toute l'année scolaire de 7h30 à 8h20, de 11h30 à 13h20 et de 16h05 à 18h30. Les effectifs accueillis vont de 40 à 250 enfants, suivant les temps d'accueil. Le CLSH est, quant à lui, ouvert de septembre à la mi-août, de 7h30 à 18h30, durant chaque période de vacances ainsi que le mercredi. Il accueille un effectif allant de 25 à 100 enfants (moyenne annuelle : 60).

Pour mettre en œuvre son projet éducatif, l'ALEJM emploie 24 salariés diplômés, dont 5 à temps complet (les sigles des diplômes sont explicités page 5) :

- 1 directeur d'association et du CLAE/CLSH (BAFD, BEATEP et DESJEPS en cours)
- 1 directrice adjointe chargée du CLAE/CLSH (BAFD et BPJEPS)
- 1 directeur adjoint chargé du CLAE/CLSH (mini séjours) et de l'animation au collège Jean Pierre Vernant (Master 1 STAPS, BAFD)
- 1 ludothécaire (BAFA, DUGAL)
- 1 animateur ludothécaire (BPJEPS)
- 1 responsable administrative et comptable (BTS comptabilité)
- 17 animateurs à temps partiels (15 BAFA, 2 non diplômés)

Des animateurs vacataires, de 3 à 6 par période, sont recrutés durant les vacances. Ils sont titulaires du BAFA ou stagiaires. 1 seul stagiaire BAFA est accueilli par période de vacances.

Les locaux dont nous disposons sont mis à notre disposition par la Mairie de Toulouse et partagés avec l'école. Il s'agit :

- d'un local administratif
- d'une salle de sports
- d'une ludothèque interne
- d'une salle polyvalente
- d'une bibliothèque
- d'une salle d'atelier
- d'une salle informatique
- d'une salle de sciences.

Nous disposons également de trois espaces extérieurs :

- la cour de l'école
- le mini-golf
- le jardin.

L'école Jean Macé et son centre de loisirs sont implantés au Nord-est de Toulouse, au sein du quartier Moscou et à proximité des quartiers Côte Pavée, Terrasse, Château de l'Hers et Guilhemery. Le quartier Moscou, pour ce qui concerne les environs de l'école Jean Macé, est essentiellement composé d'habitations de type pavillonnaire ou résidentiel. Environ 60 % des parents exercent une profession répertoriée dans les Catégories Socio Professionnelles « Cadres et professions intellectuelles supérieures » ou « Professions intermédiaires ».

Après une forte croissance, la courbe démographique du secteur voisin du Val de Limayrac se stabilise. Les arrivées de ces dernières années ont apporté davantage de mixité sociale dans la population du quartier.

Les enfants accueillis sont évidemment souvent issus des proches environs de l'école. Cela est moins vrai pour les temps d'accueil du mercredi et des vacances, le CLSH regroupant alors 50 % d'enfants non scolarisés à l'école Jean Macé.

Bien qu'agréé jusqu'à 17 ans, le CLSH compte en grande majorité dans ses effectifs des enfants de 6 à 12 ans.

Les principales zones de loisirs (espaces verts et terrains de sports) sont situées dans le quartier du Château de l'Hers et au bois de Limayrac. La zone verte de La Plaine et la Cité de l'Espace sont également très proches.

Plusieurs partenaires contribuent à l'action de l'Association, enrichissent sa démarche et la soutiennent :

- Les familles
- Les enseignants de l'Ecole élémentaire Jean Macé
- La Mairie de Toulouse
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne
- Le CLAE maternel Jean Macé
- Les Francas, auxquels l'ALEJM adhère depuis sa création
- Les fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEJM)
- La DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale)
- Le Foyer socioéducatif du collège Jean Pierre Vernant.

Mini lexique des diplômes cités en page 4 :

- BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
- BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
- BEATEP : Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire
- DESJEPS : Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- DUGAL : Diplôme universitaire de gestion et d'animation des ludothèques
- DUT : Diplôme universitaire de technologie

II. Constats

Les travaux de l'école Jean Macé sont aujourd'hui terminés. Ils auront duré 17 mois. 17 mois durant lesquels l'activité a été impactée par des contraintes sécuritaires fortes. La réduction des espaces extérieurs a entraîné son lot d'énervements, de tensions et une recrudescence des petits accidents, limités, heureusement, à la "bobologie". 17 mois durant lesquels le centre de loisirs aura déménagé 6 fois durant les périodes de vacances (Printemps 2011, Été 2011, Noël 2011, Hiver 2012, Printemps 2012, Été 2012) à destination de l'école Jean Chabot. On pourrait être tenté de se réjouir, au bout du tunnel, à la pensée d'investir des bâtiments flamboyants neufs. Pourtant, force est de constater qu'aucune modification n'a été apportée aux 5 préfabriqués qui accueillent la plus grande partie de l'activité CLAE/CLSH au sein de l'école... 1956-2012 ! 56 ans. C'est l'écart qui sépare désormais l'année de construction des préfabriqués et la rénovation de l'école. 56 ans, c'est peut-être assez peu, finalement, au regard du fossé qui sépare encore la place de l'école de celle du centre de loisirs, en matière d'éducation. Qu'importe, une nouvelle année scolaire débute, elle apportera sans doute son lot de nouveautés auxquelles il faudra s'adapter. L'ALEJM fêtera ses 30 ans d'adaptation en 2013. Trois décennies durant lesquelles des élus bénévoles et des salariés se sont rassemblés pour faire vivre un projet éducatif, convaincus du bien-fondé et des vertus de l'Education populaire. Dans un contexte parfois difficile (fermeture du CLAE maternel en 1999, licenciements, démission collective du Conseil d'administration) la Mairie de Toulouse et la Caisse d'allocations familiales de la Haute Garonne ont souvent manifesté leur soutien. Encore faut-il activer quelque signal d'alarme de temps à autre pour que ce soutien perdure...

Dans tous les cas, la relève n'a jamais faibli au sein du Conseil d'administration, preuve de l'attachement des familles de l'école à leur structure associative. C'est sur la base de cet attachement historique qu'un projet visant à développer la participation sera mené à tous les niveaux de l'ALEJM, dans ces prochains mois. Une partie de ce projet concerne évidemment les enfants et il sera donc question de leur participation dans ce document.

Les conseils d'enfants, au sein du CLAE/CLSH Jean Macé, ont été créés en 2002. Centrés sur la notion de concertation, qui induit le fait d'inclure les enfants dans les processus de décisions, ces conseils ont pris plusieurs formes, en fonction des spécificités de chaque temps d'intervention. A l'école, un Conseil des délégués existait déjà. En bonne intelligence avec M. Sicard, directeur de l'école, nous avons mené en commun, durant la pause méridienne, ces réunions au sein desquelles les questions relatives à l'école et au CLAE étaient traitées simultanément. Les relais étaient ensuite effectués dans chaque classe par les enseignants et les élèves délégués. Les travaux de l'école ont eu pour effet de suspendre ces réunions, les délégués n'ayant pas été élus. Des élections vont avoir lieu très prochainement et le Conseil des délégués va donc reprendre son activité.

Le mercredi, des réunions mensuelles sont organisées afin de recueillir l'avis des enfants sur leur vécu au centre de loisirs. Ces réunions concernent tous les enfants, aucun représentant n'étant élu. Un glissement progressif a conduit ce type de réunions à se recentrer uniquement ou presque sur les activités du centre de loisirs : des avis positifs ou négatifs sont formulés et recueillis et des idées sont proposées par les enfants...puis mises en place par les adultes. Dans certains cas, de véritables projets à l'initiative des enfants ont pu voir le jour mais, trop souvent, la participation de l'enfant se limite à l'expression d'une appréciation et

à la commande d'une activité. Dans ce mode de fonctionnement, on ne peut nier que la parole des enfants soit prise en compte dans le processus de décision (au final les activités appréciées ou demandées sont bien présentes dans la programmation). Pourtant, au regard de ce que nous souhaitons apporter aux enfants en termes d'éducation à la citoyenneté, la démarche est incomplète. En forçant un peu le trait, disons qu'un consommateur averti, c'est-à-dire un consommateur capable de porter un regard critique sur les produits proposés, de les comparer et de formuler une demande sur un nouveau produit demeure un consommateur. Un consommateur averti, certes, qui en vaut probablement deux, selon l'adage, mais un consommateur tout de même. Un citoyen autonome, à l'esprit critique affûté, nous semble représenter une valeur ajoutée autrement plus riche pour le collectif. Un exemple : je peux comparer les différentes marques de cookies, citer celles que je préfère et le type de cookies que j'aimerais goûter un jour...mais je peux aussi apprendre à réaliser moi-même les cookies et les cuisiner à mon goût. Je peux même convier mes amis à la démarche... C'est bien cette capacité à générer des projets, à leur mesure, que nous cherchons à développer chez les enfants.

A leur mesure, car le rôle de l'animateur est dans ce cas d'accompagner les enfants dans leur confrontation au réel et donc de leur permettre de surmonter les obstacles qu'ils ne sont pas capables de franchir seuls. Le développement physique, intellectuel et moral de l'enfant doit inévitablement être pris en compte au plus près des projets d'accompagnement que nous souhaitons favoriser, sans pour autant justifier une prise en charge excessive. Cette voie induit, pour l'animateur, une valorisation moins évidente de son rôle mais, à bien y regarder, bien plus gratifiante.

Pour les conseils d'enfants des vacances, il en va de même. Menés en fin de semaine de chaque période, les conseils permettent un bilan collectif. Les enfants sont également invités, à cette occasion, à proposer un thème pour les vacances suivantes, le thème étant ensuite voté par l'ensemble du groupe. Ce mode de décision a le mérite de familiariser les enfants avec les pratiques démocratiques : amener l'enfant à exprimer son opinion devant le groupe tout en prenant en compte l'avis des autres pour, au final, s'en remettre à une décision collective, est un acquis dans nos pratiques participatives. Un acquis précieux comme peut l'être la démocratie.

Il ne s'agira donc pas, cette année, de détruire ce que nous avons mis une dizaine d'année à construire mais plutôt de réinterroger nos pratiques pour en garder le meilleur. Les conseils d'enfants et la pratique de la concertation constituent la base solide sur laquelle nous pouvons bâtir nos démarches d'accompagnement afin de gravir les échelons de la participation.¹ Nous avons mené, l'an dernier, des actions sur le thème de la mixité et plus particulièrement de l'égalité de droits garçons-filles (ou filles-garçons). La partie la plus visible de cette démarche a concerné le partage des espaces extérieurs durant les temps non dirigés et l'intégration des filles dans les jeux sportifs. Une prise de conscience progressive s'est développée au sein de l'équipe et parmi les enfants. Nous avons eu, tout de même, des difficultés à cerner pleinement tous les paramètres de cette démarche. Aussi, il nous paraît nécessaire de la faire perdurer cette année afin de l'ancrer définitivement dans nos pratiques. Pour autant, la notion d'égalité de droits ne se limite pas à la relation filles-garçons (ou garçons-filles). Notre école² répondant désormais aux normes en vigueur concernant l'accueil du public en situation de handicap, un début de réflexion a été menée dans l'équipe autour de cette question. Il sera le point de départ d'une série d'actions développées plus loin.

¹ En référence à l'échelle de la participation de Roger Hart qui sera présentée plus en avant dans ce document.

² Appropriation conscientisée d'un espace de vie partagé.

La question du racisme figure dans le programme de nos semaines à thèmes, depuis plusieurs années. Nous persistons dans cette voie car il nous paraît important d'entretenir une dynamique autour du multiculturalisme. Ce terme est sujet à diverses interprétations depuis quelques temps. Il est devenu un enjeu politique : il est nécessaire de s'afficher pour ou contre le multiculturalisme pour être crédible. Nous l'employons ici en considérant que la coexistence de plusieurs cultures au sein d'une même société est une source d'enrichissement pour chacune de ces cultures. Paco De Lucia, guitariste éminemment célèbre pour avoir apporté des techniques novatrices dans cet art très codifié qu'est le flamenco et, ensuite, avoir développé des passerelles multiculturelles avec d'autres types de musiques (le jazz et la musique sud-américaine notamment), fût un jour interrogé par un journaliste souhaitant connaître le "secret" qui lui permettait de créer une musique universelle, capable d'être ressentie par des millions de personnes. La question était d'autant plus pertinente que Paco De Lucia était issu d'une culture musicale particulièrement codifiée et stricte, comme nous l'avons indiqué précédemment. Sa réponse (on y vient) fût simplement : « Pour être universel, il faut être de quelque part »... Il ne s'agit donc pas de gommer les différences pour aboutir à un consensus culturel diluant les caractéristiques individuelles mais plutôt de permettre l'expression de chaque culture pour les partager sereinement, sans oublier, à y être, de jeter un regard sur l'histoire de la construction de nos sociétés.

De la phrase de Paco De Lucia à la question artistique, il n'y a qu'un pas... Le développement de la culture artistique chez l'enfant nous amène depuis 4 ans à entretenir, le mercredi, un riche partenariat avec le Musée des Abattoirs. Nous développerons cette année d'autres actions dans le but de faire évoluer ou simplement de nourrir la représentation de la "chose artistique" auprès des enfants. Nous souhaitons leur permettre de répondre eux-mêmes à cette question récurrente, dès lors qu'ils ont terminé un dessin, une sculpture ou un bracelet de perles : « Est-ce-que c'est beau ? ». Les réunions d'équipe qui ont précédé la rédaction de ce projet ont été nourries de questionnements, d'échanges ou de confrontations de points de vue, d'exemples et de contre-exemples cités à brûle pourpoint ou après mûre réflexion... Ces discussions ont permis d'élargir nos propres points de vue sur ce qui semble relever ou non d'une démarche artistique. Là aussi, nous ne chercherons pas systématiquement à produire une définition commune de l'art ou du « beau ». Nous exposerons les points communs de nos perceptions tout en laissant à chaque animateur le soin de présenter une expression artistique de son choix aux enfants. La nécessité de renouveler la décoration des salles, alliée à la volonté de développer une culture et des pratiques artistiques, donnera à nos cloisons des airs de murs d'exposition. Le partenariat avec le Musée des Abattoirs, la participation au projet « Zabderfilio » avec la Mairie de Toulouse, les ateliers du CLAE ou ceux du CLSH seront autant d'occasions de faire évoluer nos pratiques.

La première partie de ces constats évoquait la question de la sécurité et les conséquences d'une longue période de travaux "en site occupé"³. Notre objectif premier, comme chaque année, sera celui de garantir la sécurité des enfants. Nous réitérerons certaines démarches, notamment au sein de l'équipe d'animation et développerons des exigences nouvelles, en particulier sur les questions de la sécurité incendie, des premiers secours et de la baignade. En matière de sécurité incendie, un exercice d'évacuation a été organisé durant la pause méridienne CLAE. Si le temps d'évacuation pour se rendre aux points de rassemblement est

³ Conséquence linguistique de la période de travaux dans notre espace de vie partagé.

relativement court (2 minutes), il nous semble nécessaire d'avoir recours à l'avis d'un professionnel pour optimiser nos procédures.

Au sein de l'équipe d'animation CLAE, nous avons recensé 3 personnes ne disposant pas de la formation aux premiers secours PSC1 et 3 autres l'ayant validée il y a plus de 8 ans. Bien que cette formation ne soit pas obligatoire au regard de la réglementation, nous souhaitons l'inscrire au plan de formation de l'association afin que tous les membres de l'équipe acquièrent des notions de base en matière de premiers secours.

La baignade et ses dangers ont été sous les feux de l'actualité durant l'été. Les accidents ont été nombreux, comme chaque année ou presque pourrait-on dire, malheureusement. Ils nous rappellent que ces sorties ne sont jamais banales. Depuis quatre ans, nous avons pris la décision de ne plus organiser de sorties à la piscine en grand groupe pendant les vacances. Nous étendrons cette mesure aux mercredis de l'année scolaire tout en proposant la formation de surveillant de baignade aux membres de l'équipe du mercredi.

Pour être complets, précisons que 5 commissions d'animateurs dynamiseront notre action auprès des enfants. Ces commissions ont pour thème les arts, la participation, les différences, les grands jeux et la ludothèque.

III. Objectifs pédagogiques et mise en œuvre

A. Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants

Notre première attention se porte sur la qualification des animateurs qui sont recrutés pour le CLAE et l'ALSH : plus de 95% de l'équipe dispose au minimum du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). En matière d'encadrement, nous appliquons au minimum les taux légaux: 1 animateur pour 14 enfants en CLAE, 1 pour 12 en ALSH, 1 pour 8 lors des sorties à la piscine.

Les réunions d'équipe hebdomadaires, gages de notre cohérence collective, sont également un espace où les situations difficiles peuvent être traitées. Il est nécessaire de les partager. Savoir « passer le relais », dans les cas les plus difficiles, fait partie des compétences attendues de nos animateurs. Par ailleurs, la communication avec les familles et les enseignants doit permettre d'inscrire l'action du CLAE/ALSH dans le cadre d'une communauté éducative, la complémentarité devant être recherchée afin de considérer l'enfant dans sa globalité.

En termes d'aménagement, un point pharmacie est situé dans le bureau de l'association, un membre de l'équipe de direction étant toujours présent dans cet espace. Un lit de camp permet aux enfants malades de s'allonger. Les animateurs peuvent être amenés à traiter les incidents les moins sérieux. Un cahier sert à consigner les soins. Il est important de traiter tous les cas, même les plus bénins, car c'est parfois un sentiment de sécurité affective qui va être recherché par l'enfant, dans le cas d'un petit choc sans contusion, par exemple. A cet égard, le bureau de l'association doit être identifié par les enfants comme un lieu d'accueil, d'écoute, ouvert durant tous les temps d'accueil, où l'on peut être rassuré et soigné. Les cas les plus sérieux, notamment les montées de fièvre et les chocs à la tête sont pris en charge par l'équipe de direction. Cette dernière est titulaire de la formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1), tout comme 70% de l'équipe CLAE.

Durant les temps CLSH, les sorties à la piscine seront cloisonnées : petits et grands ou grands et préados pourront être amenés à effectuer la sortie ensemble, dans une limite de 35 en-

fants. Des bonnets de bain de couleur permettront d'identifier aisément le groupe. La formation « Surveillant de baignade » sera proposée à l'équipe d'animateurs du mercredi.

Un animateur aura, durant chaque temps d'accueil ALSH, la mission d'accueillir les familles, pour les arrivées comme pour les départs, ceci afin de noter les présences des enfants mais aussi de permettre la construction d'une relation régulière entre le centre de loisirs et les responsables légaux.

Enfin, nous développerons avec le CLAE maternel Jean Macé « des passerelles », durant le temps interclasses, pour favoriser la prise de repères et l'intégration des enfants entrant au CP l'année suivante.

En matière de sécurité, notre exigence vis-à-vis de l'équipe d'animation peut se résumer ainsi :

- Connaître et appliquer les règles de sécurité

Ces règles sont liées à la gestion de l'espace de la structure, au fonctionnement en vigueur et au bon sens. Elles sont communiquées par l'équipe de direction.

- Se positionner dans tous les espaces

La configuration des locaux et l'autonomie relative laissée aux enfants sur nos temps d'accueil nous imposent une surveillance dans tous les espaces extérieurs. Dans certaines salles, des petits groupes d'enfants peuvent fonctionner de façon autonome un adulte étant situé à proximité. Afin de rationaliser cette surveillance un planning est mis en place sur certains temps. Dans le cas contraire, des règles de répartition sont clairement édictées par l'équipe de direction avec un impératif très simple : un adulte doit être situé dans chaque espace occupé par les enfants. Dans le cas où cette règle ne pourrait pas être respectée, l'espace doit être fermé.

- Soigner et rassurer

Un point pharmacie est situé dans le bureau. Seuls les produits présents à cet endroit peuvent être utilisés. Aucun traitement médicamenteux ne peut être administré par l'équipe d'animation. En cas de choc à la tête, même bénin, il est obligatoire de prévenir la direction. La prise en charge des enfants doit être physique et « psychologique », car la sécurité affective doit aller de pair avec la sécurité physique.

- Tenir compte du rythme de vie et des capacités de chacun

Adapter les activités proposées à chaque temps d'intervention et aux capacités propres à chaque stade du développement de l'enfant. Prévoir des retours au calme avant le début de la classe (CLAE) ou les regroupements (CLSH).

- Régler les conflits

Il est obligatoire d'intervenir dans tous les cas. Faire appel au dialogue, susciter la réflexion et de vous positionner en tant qu' "adulte encadrant", en cohérence avec l'équipe et le pro-

jet pédagogique. Dans tous les cas, les décisions doivent être argumentées. De sanctions peuvent être décidées en concertation avec l'équipe de direction qui en évaluera la portée éducative.

- Faire preuve d'écoute et d'attention

Dans une relation éducative adulte-enfant, il est important de savoir créer un climat de confiance. Un peu de convivialité est indispensable pour entraîner le dialogue et provoquer l'écoute. L'écoute et la convivialité n'excluent pas une certaine distance vis-à-vis des enfants : nous restons des « adultes encadrant » c'est-à-dire des repères éducatifs. Une attention particulière doit être développée en direction des nouveaux arrivants et des enfants isolés.

- Langage et comportement

Etre garants des notions de respect : des autres, de soi-même, du matériel et des locaux.

- Gérer le temps de repas

Notre rôle est de veiller à une alimentation rationnelle et équilibrée et d'inciter les enfants à goûter les aliments. Les informations concernant les allergies alimentaires sont mises à jour au minimum en début de chaque année scolaire et communiquées par l'équipe de direction.

Le bruit est le principal inconvénient lié au temps de repas, il doit être régulé. Il faut intervenir dans les discussions bruyantes, trouver un juste milieu entre convivialité et nuisances sonores.

B. Promouvoir le respect et l'acceptation des différences

Les réunions de préparation avec l'équipe d'animation CLAE ont permis de mettre à jour la motivation de l'équipe autour de cet objectif. Il s'agit pour nous de :

- « développer la notion de respect en tant que valeur,
- s'interroger sur la notion de normalité,
- permettre à l'enfant de se construire par rapport aux autres,
- prendre en compte la diversité culturelle,
- prendre en compte le multiculturalisme et la diversité sociale,
- respecter les autres pour ce qu'ils sont,
- promouvoir le vivre ensemble par opposition à la peur de l'autre qui provient souvent de l'incompréhension,
- expliquer les différences et les considérer comme une richesse,

- développer l'idée que les différences petits/grands ou filles/garçons ne doivent pas représenter un clivage,
- faire connaître les différentes sortes de handicap,
- montrer qu'on peut s'accomplir malgré le handicap,
- faire le lien entre citoyenneté et respect d'autrui,
- contribuer à l'intégration de chacun,
- respecter les règles collectives,
- promouvoir l'ouverture d'esprit. »

Un mot sur la formulation de cet objectif, en lien étroit avec ce qui vient d'être énoncé. L'idée sous-jacente ici est qu'il faut expliciter, en matière de différences, le terme de tolérance. Tolérer, c'est permettre, laisser faire ou même « supporter quelqu'un malgré ses défauts »⁴. Intention louable qui, pour autant, n'est pas si éloigné de l'indifférence si on n'y prend garde. Nous souhaitons donc développer une approche des différences qui s'appuie sur la curiosité (par opposition à l'indifférence) et la volonté de connaissance, laquelle est la plus à même de susciter la compréhension et de là, l'acceptation. Ce raisonnement pourra paraître évident à nombre d'entre nous mais il nous paraît nécessaire de le souligner tant il est parfois difficile de le passer au "banc d'essai" de l'expérience de terrain. Les enfants que nous accueillons traversent différentes phases de socialisations qui sont souvent vécues elles-mêmes de façons diverses, en fonction des situations ou des individus. Il nous faudra donc adapter notre attitude d'adulte encadrant, en tenant compte tout à la fois de l'objectif éducatif, du développement de l'enfant et des caractéristiques individuelles. L'objectif est explicité ici et sera développé par le biais des réunions d'équipe. En matière de développement de l'enfant, nous nous référerons sans originalité aucune aux travaux de Jean Piaget et d'Henri Wallon et en particulier aux aspects suivants⁵ :

- Pour Jean Piaget, le stade de l'intelligence pré-opératoire (2-6 ans) et celui de l'intelligence opératoire (7-12 ans). La transition entre ces deux stades est particulièrement sensible chez les enfants nouvellement scolarisés en CP : leur adaptation au nouvel environnement que représente l'école élémentaire (et le CLAE/CLSH) se réalise durant cette période transitoire.
- Henri Wallon distingue quant à lui le stade du personnalisme (3-6 ans) du stade catégoriel (6-11 ans).

Notre approche des différences sera inévitablement multiple mais nous nous attarderons plus particulièrement sur 4 thèmes :

⁴ Petit Robert illustré 2013.

⁵ Un document de synthèse est disponible en annexe. Il pourra éclairer l'ensemble des objectifs du projet pédagogique.

- Les relations filles-garçons
- Les relations petits-grands
- Le public en situation de handicap
- Le racisme.

Les actions qui seront menées seront les suivantes :

- Organisations de jeux (notamment sportifs) propices à la mixité
- Valoriser des personnalités porteuses de handicap (sportifs, scientifiques, acteurs...)
- Jeux autour de la langue des signes française (LSF)
- Parcours et jeux en situation de handicap fictif
- Kims (goût, toucher, ouïe...)
- Exposition, animations et débats autour de la semaine d'éducation contre le racisme que nous ferons évoluer en semaine de la différence
- Projet Zabderfilio en partenariat avec la Mairie de Toulouse et le CLAE maternel Jean Macé (l'occasion de s'intéresser aux différences grands-petits).

C. Développer la participation des enfants

Comme cela est explicité dans la partie « Constats » de ce document, notre volonté, cette année, est d'évaluer la pertinence de notre action en matière de participation des enfants. Une première action sera menée pour la partie CLAE, elle nous conduira à associer les enfants à la rédaction de nouvelles règles de vie. Une action de concertation sera conduite pour chaque espace afin de formaliser des repères de comportement. Exemple : j'ai le droit de jouer à la ludothèque mais je n'ai pas le droit de manger sur les tapis...j'ai le droit de manger à la cantine mais je n'ai pas le droit de jouer avec la nourriture à table. Une commission d'animateur est d'ores et déjà constituée afin de mener les réunions avec les enfants. Nous nous réjouissons de la volonté de l'école de faire perdurer l'élection des délégués. Nous partageons avec l'établissement la volonté de sensibiliser les enfants « au vivre ensemble à Jean Macé ». Les réunions seront menées durant la pause méridienne, par le directeur du CLAE accompagné d'un membre de l'équipe d'animation. Les compte-rendus seront diffusés à l'équipe enseignante tandis que les délégués feront leur propre rapport à la classe entière. Ces réunions amènent régulièrement l'école et le CLAE à s'interroger sur la cohérence de leurs fonctionnements, cet apport n'est pas négligeable. Au-delà des aspects relatifs au fonctionnement et aux problèmes rencontrés par les enfants, nous souhaitons développer une approche historique du personnage ayant donné son nom à l'école et à notre association : Jean Macé. En effet, on décèle sans peine dans son œuvre des thèmes majeurs

qui sont toujours d'actualité : la conception républicaine de la société, l'éducation pour tous, le féminisme, le pacifisme, le respect des différences religieuses...

Le mercredi, nous tenterons de faire émerger les projets d'enfants en nous appuyant davantage sur les démarches d'accompagnement. Les Conseils d'enfants doivent rester un espace où se prennent les décisions impliquant tout le groupe, où s'effectuent les bilans mais ont montré leur limite dans leur capacité à produire des projets. Des temps de préparation spécifiques seront menés avec l'équipe du mercredi afin de mettre en commun notre perception de la participation.

Durant les vacances, nous avons adopté avec la tranche d'âge auto proclamée « club pré-ados » (10 ans et plus), un fonctionnement qui laisse une grande part de l'initiative au public : un temps de réunion, le lundi matin, permet d'établir le programme de la semaine. Ce mode opératoire participatif convient bien aux enfants même si là aussi, c'est parfois la simple volonté de consommer des activités toutes prêtes qui s'exprime : demande de sorties au cinéma ou dans des structures où l'on manie le pistolet laser, par exemple⁶. Malgré tout, de véritables projets ont pu voir le jour ces dernières années : réalisation de saynètes filmées, création d'un graffiti, de plusieurs Cluedo géants... Aussi, désirons-nous étendre ce mode de fonctionnement aux groupes des petits (6-7 ans) et des grands (8-9 ans). Une attention toute particulière devra être portée à l'accompagnement des plus jeunes. On pourra ainsi se reporter aux stades de développement de Jean Piaget et d'Henri Wallon pour adapter notre façon de procéder. L'objectif de cette année est avant tout d'expérimenter, dans des conditions de sécurité et d'accueil optimales, cela va de soi.

Les réunions de préparation et de bilan devront permettre de dégager des priorités et de les évaluer aux moyens de critères formulés plus en avant dans ce document.

D. Promouvoir une culture artistique plurielle et ouverte

Notre premier travail d'équipe a consisté à définir l'art. Vaste débat mais riche discussion. Voici l'ensemble des définitions produites individuellement (« pour moi l'art c'est... ») :

- « Un moyen d'expression spécifique à chacun. C'est un outil permettant de partager son ressenti, ses émotions et ses sensations. On parle de processus de sublimation qui permet à la personne de métaboliser ses pulsions, que celles-ci soient saines ou non. Il y a là un travail thérapeutique d'expulsion/extraction des tensions accumulées. »
- « Faire partager des émotions ressenties à travers une œuvre d'art (peinture, musique, cinéma...) L'art peut être beau, laid, revendicateur, provoquant... L'art c'est aussi différentes techniques ou des façons de faire. L'art permet d'extérioriser des sentiments à travers une œuvre. »
- « Beau, visuel, expressif, culturel, pur et subjectif. Une façon d'exprimer une pluralité d'émotions : tristesse, joie, colère, peur... A travers son expression s'y trouve une pureté des sentiments. L'art est culturel, on retrouve autant d'expressions artistiques que de cultures. »
- « Le fait de s'exprimer à sa manière, en fonction des compétences artistiques de chacun. C'est le fait de réaliser quelque chose qui a un sens pour le réalisateur. Cela peut

⁶ On notera, sur ce deuxième point, notre refus de banaliser un type de loisirs pseudo guerrier, en cohérence avec l'exclusion, au centre de loisirs, des jouets représentant des armes.

être le fait de réaliser un tableau, une peinture, une musique, une représentation de danse...C'est quelque chose de beau visuellement, ou quelque chose qui parle aux autres. »

- « Une création de l'Homme, s'appuyant sur les émotions. Moyen d'expression créé et faisant appel aux sens. »
- « Selon moi, l'art a pour but de créer des réactions émotionnelles, ce par le biais d'œuvres. »
- « C'est un moyen d'expression pour communiquer et faire partager des émotions, une certaine vision de la vie. »
- « C'est un mode d'expression qui permet de faire partager les émotions de l'artiste aux spectateurs de son œuvre. »
- « C'est ce qui transcende le réel, ce qui permet à des individus de "planer" au-dessus du monde formé du travail intéressé imposé par la société. L'art est une notion complexe, un travail qui vaut pour lui-même, un loisir. Les artistes n'œuvrent pas dans le but de passer à la postérité, ils le font pour l'art, pour eux-mêmes bien avant de le faire pour les autres. La notion de beau y est presque absurde dans la mesure où on y inclut la subjectivité. "Des goûts et des couleurs on ne discute pas ". C'est pourquoi le domaine de l'art est si vaste et qu'il intéresse d'une même façon tout le monde. »
- « Créer dans un idéal de beauté subjective et sous toutes ses différentes formes afin d'éveiller un attrait émotionnel chez celui qui le visualise ou le perçoit, ainsi que chez son créateur. »
- « Production artistique qui vise à créer des réactions ».
- « C'est un projet, une démarche réfléchie plus ou moins longuement, individuelle ou collective, qui exprimera ou représentera un concept, une idée, un objet, un paysage, un ou des personnages, un fait historique, religieux, à l'aide d'une technique artistique appartenant aux beaux-arts ou non. »
- « Création d'une œuvre dans le but d'être partagée avec un public. »
- « Expression intentionnelle d'une émotion qu'il s'agit de communiquer ou de faire partager à travers une création. »
- « Un moyen d'expression que l'on veut partager avec les autres. Soit par du concret, soit par de l'abstrait qui laisse libre cours à l'interprétation. L'art peut se retrouver sous différentes formes. »
- « C'est penser et vivre sans peur. C'est aussi la transgression, dépasser les règles établies, se détacher des codes traditionnels, pour atteindre son propre idéal de l'art. »
- « Une œuvre travaillée pour produire une émotion collective. »
- « La représentation du beau mais cela reste un avis personnel (chacun a des goûts différents !) »
- « C'est représenter le beau pour évoquer des sentiments, dans le but de donner une émotion à chacun et à un grand nombre de personnes. C'est également partager ses propres sentiments, émotions, que l'on a voulu évoquer dans son art, son œuvre. »
- « C'est l'individu qui s'exprime par différents moyens. »
- « C'est une forme d'expression humaine et sociale, propre à susciter des émotions en transformant le réel ou en le réinventant. »

Développer une culture artistique plurielle, c'est en premier lieu s'appuyer sur la diversité des représentations de l'art présentes au sein de l'équipe pour cerner quelques contours de la "chose artistique " (nous n'aurons pas la prétention d'être exhaustif).

Afin de compléter nos échanges, des éléments extérieurs ont été apportés :

- Art : Expression, par les œuvres de l'homme, d'un idéal esthétique. (Le Robert 2013)
- L'art s'adresse délibérément aux sens, aux émotions, à l'intellect. (Wikipedia)
- Les beaux-arts sont un mode d'expression de la beauté : architecture, gravure, peinture, sculpture. (Le Robert 2013)
- Beau : Qui fait éprouver une émotion esthétique, qui plaît à l'œil. (Robert 2013)
- L'art moderne et l'art contemporain ont abandonné la notion de beau pour des principes de transgression ou de rupture. (Wikipedia)
- Jusqu'au 18^{ème} siècle, les définitions du beau font une large place à la morale : *"le beau, le bon, le bien se tiennent de bien près"*(Diderot). L'artiste-artisan doit respecter des codes précis qui sont transmis de maître à élève. La modernité célèbre ensuite l'originalité de l'artiste qui s'écarte des usages pour partir en quête de nouveauté. "Le beau est toujours bizarre" Baudelaire.

Définir une culture artistique plurielle et ouverte nous amènera donc à développer une vision de l'art qui dépasse le sens commun du beau (joli, ravissant, splendide, superbe...par opposition à laid). Cette vision implique de dépasser les formes académiques ou classiques, les plus communément admises, sans les exclure.

Il faut souligner que la diversité des représentations de l'art est évidemment présente au-delà de l'équipe puisque la perception artistique varie en fonction de facteurs sociaux, culturels ou historiques⁷. On pourra ainsi se référer à Marcel Mauss (anthropologue), pour qui « Un objet d'art, par définition, est l'objet reconnu comme tel par un groupe. »

Ces débats de fond éclaireront les actions qui seront menées tout au long de l'année. Tout d'abord, chaque membre de l'équipe choisira une œuvre d'art (ou un objet qu'il considère comme tel) et qu'il souhaite partager avec les enfants. Ces œuvres seront exposées dans les différentes salles du CLAE/CLSH, assorties du prénom de l'animateur, afin de susciter des réactions chez les enfants.

Le deuxième point consistera à proposer aux enfants de réaliser eux-mêmes des œuvres d'art ou d'en choisir certaines qui pourront à leur tour être affichées, ceci afin de créer une exposition permanente renouvelée plusieurs fois au cours de l'année scolaire. Cette action sera menée par une commission d'animateurs.

La "semaine des arts" sera organisée du 13 au 17 mai 2013 afin de célébrer l'expression artistique sous diverses formes, notamment grâce à l'aspect ludique. Les beaux jours, à cette

⁷ L'histoire de l'art est une discipline à part entière.

période, devraient nous permettre d'investir le pré pour donner une place de choix au land-art.

En fin d'année scolaire, au-delà de l'exposition permanente des œuvres, une commission d'animateurs associera les enfants à une décoration pérenne des différentes salles d'animation.

IV. Modalités d'évaluation

Nous défendons l'idée que l'évaluation, dans notre secteur, ne doit pas être considérée comme une somme d'indicateurs empilables, détachés de leur contexte. Cette conception de l'évaluation, pour rassurante qu'elle soit, apporte une vision purement technique (ou technocratique) des situations vécues par les acteurs. Notre démarche participative consistera à fixer des critères pour lesquels des indicateurs seront produits en équipe. Les points suivants précisent notre pensée⁸ :

- L'évaluation ne remplace pas le débat et l'échange entre les acteurs. Elle permet de l'alimenter et de fonder des arguments au plus près de la réalité des faits. Toute évaluation appelle des commentaires.
- L'évaluation est un processus complexe et unique. Chaque situation appelle une évaluation différente qui se construit donc avec les acteurs concernés afin d'en approcher la singularité.
- L'évaluation n'est pas un processus de simplification : les indicateurs sont multiples en raison de la singularité des acteurs et des situations.
- L'évaluation ne repose pas sur l'autorité, elle s'inscrit dans une démarche participative.
- L'évaluation n'a pas vocation à standardiser les comportements ou les pratiques : elle est interprétée.
- Si la participation du salarié au processus d'évaluation peut être évaluée en soi, l'évaluation n'est pas un moyen de contrôle de l'activité des salariés, ce n'est pas son objet.
- L'association n'a pas pour vocation de reproduire les modalités d'évaluation du secteur marchand, qui ne poursuit pas les mêmes finalités. Elle génère ses propres procédés d'évaluation axés sur la participation.
- L'évaluation ne sert pas les individus qui la mènent, elle est au service du projet associatif.

Le tableau qui suit recense les actions et les objectifs opérationnels explicités dans le projet ainsi que les critères et les modalités d'évaluation.

⁸ Alimentée par les références bibliographiques suivantes:

- Martuccelli Danilo, « Critique de la philosophie de l'évaluation », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2010/1 n° 128-129, p. 27-52. DOI : 10.3917/cis.128.0027
- Georges Balandier : *Variations anthropologiques et sociologiques sur l'« évaluer*, *Cahiers internationaux de sociologie* 1/2010 (n° 128-129), p. 9-26 et « Évaluation, substitution », *Cahiers internationaux de sociologie* 1/2010 (n° 128-129), p. 5-7.

Objectifs opérationnels/Actions	Critères
Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants	
Former 6 animateurs au PSC1	Niveau global de compétence de l'équipe en matière de premiers secours Prévention des risques
Former 2 animateurs au brevet de surveillant de baignade	Niveau global de compétence de l'équipe en matière de prévention et de surveillance des risques liés à la baignade
Scinder les groupes pour les sorties à la piscine	Efficiace de la surveillance de la baignade Prévention des risques
Equiper le centre de loisirs de bonnets de bain de couleur	Efficiace de la surveillance de la baignade Prévention des risques
Favoriser la prise de repères chez les grandes sections de maternelle (projet passerelle)	Identification des espaces et des personnes Communication entre enfants de la maternelle et de l'élémentaire Coopération entre les équipes de la maternelle et de l'élémentaire
Promouvoir le respect et l'acceptation des différences	
Organiser des jeux (notamment sportifs) propices à la mixité	Participation des filles et des garçons Comportements des filles à l'égard des garçons et des garçons à l'égard des filles Rôle de l'animateur (conception, interventions, régulations)
Valoriser des personnalités porteuses de handicap (sportifs, scientifiques, acteurs...)	Echanges générés par l'action Pertinences des modalités de valorisation choisies
Organiser des jeux avec la LSF	Intérêt des enfants pour la LSF Rôle de l'animateur Aspect ludique
Parcours et jeux en situation de handicap fictif	Aspect ludique Types de handicap présentés Réactions des enfants
Organiser des kims	Types de kims utilisés Aspect ludique Matériel adapté, forme ludique
Organiser une semaine de la différence	Teneur des échanges générés Contenu des expositions Types d'actions proposées Adaptation au public
Projet Zabderfilio	Critères propres au projet

Développer la participation des enfants	
Mener des conseils d'enfants et des conseils de délégués	Processus de concertation Modalités de recueil des questions à porter à l'ordre du jour Diffusion des compte rendus Relation avec l'équipe enseignante Types d'actions menées Pertinence des réponses apportées aux sollicitations des enfants
Rédiger des règles de vie	Processus de concertation Cohérence enfants/adultes Rôle de l'animateur Diffusion des règles Respect des règles
Mener des projets d'accompagnements	Participation des enfants Implication de l'équipe Pertinence des apports théoriques
Intégrer les enfants à la planification des activités	Participation des enfants Réaction/réactivité des enfants Propositions des enfants Concrétisation des idées des enfants Avis des familles
Promouvoir une culture artistique plurielle et ouverte	
Exposer des œuvres diverses proposées par les animateurs et les enfants	Variété de la vision artistique proposée (vue d'ensemble) Avis des enfants
Amener les enfants à créer eux-mêmes des œuvres afin de les présenter	Participation des enfants Rôle de l'animateur Techniques utilisées
Organiser une semaine des arts	Types d'actions menées Implication de l'équipe Echanges animateurs-enfants
Réaliser une décoration artistique pérenne des salles du centre de loisirs	Rôle de l'animateur Participation des enfants Consultation du plus grand nombre

Annexes

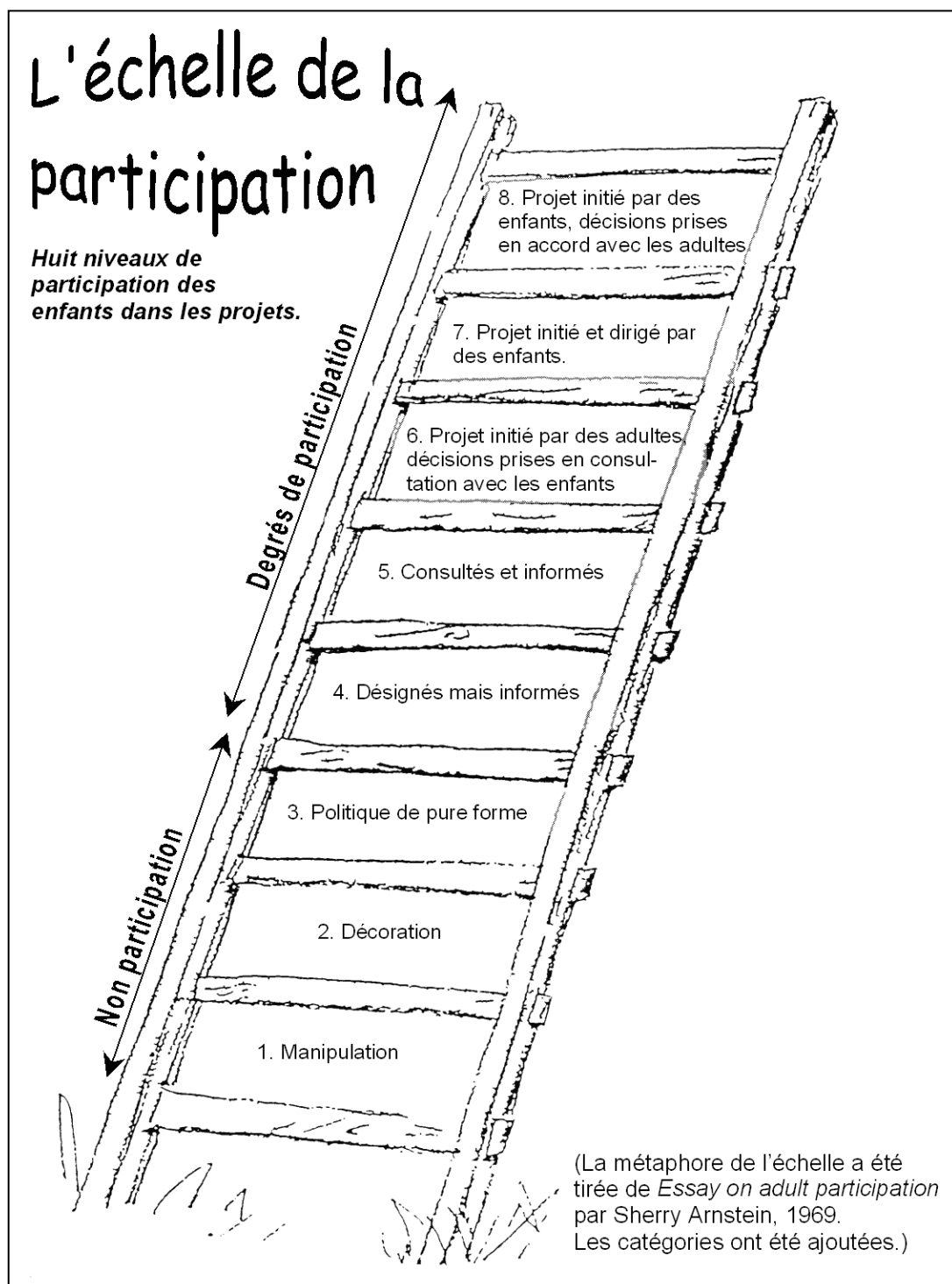
Tableau de synthèse des stades de développement (Piaget, Théorie de l'esprit, Wallon).

AGE	PIAGET 1896-1980	Flavell (Théorie de l'esprit)	WALLON 1879-1962	AGE
			STADE INTA-UTERIN <i>centripète</i> -édification des bases organiques -symbiose physiologique mère/enfant -réactions motrices (réflexes de posture)	
0 mois	STADE SENSORI-MOTEUR -sous-stade 1 Réflexes, pas de permanence de l'objet -sous-stade 2 -sous-stade 3 -sous-stade 4 Début de la permanence -sous-stade 5 -sous-stade 6 Représentation, permanence acquise		STADE DE L'IMPULSIVITE MOTRICE <i>centrifuge</i> -progrès des coordinations (alimentaires, posturales) - décharges motrices automatiques -absence de contrôle inhibiteur (impulsivité)	0 mois
1 mois			STADE EMOTIONNEL <i>centripète</i> -symbiose affective mère/enfant -essor de l'expression émotionnelle -syncrétisme émotionnel	
3 mois				3 mois
4 mois				
6 mois				6 mois
8 mois				
1 an			STADE SENSORI-MOTEUR <i>centrifuge</i> -triple conquête dans : la manipulation, locomotion, dénomination	1 an
1an ½			STADE PROJECTIF -simulacre, jeux d'alternance, imitation immédiate -mise en place de l'intelligence représentative	1 an ½
2 ans	STADE PRE-OPERATOIRE PENSEE SYMBOLIQUE (PRECONCEPTUELLE) Développement de la représentation ; imitation différée, jeu symbolique, dessin, image mentale, langage, pré-concepts	Vers 2-3 ans, l'enfant sait que les autres vivent les choses différemment de lui.	STADE DU PERSONNALISME <i>centripète</i> -pensée syncrétique -3 étapes : *3 ans : période d'opposition *4/5 ans : période de grâce et de séduction *5/6 ans : période d'imitation (différée)	3 ans
3 ans				
4 ans	PENSEE INTUITIVE Non réversibilité, non transitivité, non conservation, pensée égocentrique Syncrétisme et juxtaposition Transduction	Vers 4-5 ans, l'enfant élabore une série de règles complexes pour arriver à comprendre ce que l'autre pense, ressent ou désire.	STADE CATEGORIEL (6/7 ans) <i>centrifuge</i> -dissolution progressive du syncrétisme -mobilisation intellectuelle -pensée objective -essor des rapports sociaux (camaraderie)	4 ans
5 ans				5 ans
7 ans	STADE DES OPERATIONS CONCRETES Réversibilité, conservation, classification, sériation, opérations sur les nombres, logique inductive		STADE DE L'ADOLESCENCE <i>centripète</i> -maturation sexuelle -crise psychologique -amitié et amour -adhésion à des idéaux sociaux et culturels -Pensée logique	7 ans
11/12 ans	STADES DES OPERATIONS FORMELLES Pensée hypothético-déductive (raisonnement à partir d'hypothèses)			11/12 ans

MONTER L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION

Par Roger HART

Un pays est démocratique dans la mesure où ses citoyens participent à la vie de la société, notamment au niveau communautaire. La confiance et les compétences nécessaires à la participation s'acquièrent progressivement par la pratique. C'est pourquoi les enfants devraient se voir offrir davantage d'occasions de coopérer... Malheureusement, bien que les enfants et les jeunes participent dans une certaine mesure à la vie de la société dans les diverses régions du monde, cette participation est souvent frivole et donne aux adultes l'occasion de les exploiter.



Le diagramme de l'échelle de participation est un élément de départ qui permet de réfléchir sur la participation des enfants aux divers projets. La métaphore de l'échelle est empruntée à un article consacré à la participation des adultes, à laquelle de nouvelles catégories ont été ajoutées.

1. LA MANIPULATION : cette notion décrit les situations où les enfants ne comprennent pas les problèmes qui se posent mais sont entraînés à participer à un projet par les adultes. On peut citer en exemple le cas d'enfants d'âge préscolaire qui portent des affiches politiques décrivant l'importance des politiques sociales pour les enfants.

2. LA DÉCORATION : cette notion s'applique aux occasions fréquentes où on donne aux enfants des T-shirts à l'occasion d'une manifestation en faveur d'une cause quelconque ; les enfants chantent et dansent mais n'ont qu'une idée très vague de ce qui se passe et ne participent pas à l'organisation de la manifestation. Les adultes ne prétendent pas que les enfants sont à l'origine du mouvement, ils les utilisent simplement pour soutenir leur cause de façon relativement indirecte.

3. LA POLITIQUE DE PURE FORME : cette notion décrit les situations où les enfants ont apparemment la parole, mais n'ont en fait pas vraiment pu choisir le sujet du débat ou le mode de communication et où ils n'ont qu'une possibilité limitée, lorsqu'elle existe, d'exprimer leurs opinions. Cette notion pourrait s'appliquer aux situations où des enfants intelligents et charmants sont sélectionnés par des adultes pour participer à un jury, sans avoir été au préalable suffisamment informés sur le thème du débat et sans avoir pu s'entretenir avec les autres enfants qu'ils sont censés représenter.

4. DÉSIGNÉS MAIS INFORMÉS : à ce niveau, les enfants comprennent les objectifs du projet auxquels ils participent. Ils savent qui décide de leur participation et pourquoi. Ils jouent un rôle véritable (et non pas décoratif). Ils se portent volontaires pour participer au projet, après explication de leur rôle. Les enfants qui ont été pages à New York lors du sommet mondial des enfants sont un exemple de ce type de participation.

5. CONSULTÉS ET INFORMÉS : le projet est conçu et dirigé par des adultes, mais les enfants en comprennent le processus et leurs opinions sont prises au sérieux.

6. PROJET INITIÉ PAR DES ADULTES, DÉCISIONS PRISES EN CONCERTATION AVEC DES ENFANTS : comme le titre l'indique, le projet est initié par des adultes, mais les décisions sont prises en consultation avec les jeunes. Bien que la plupart des projets communautaires soient destinés à être partagés par tous, ils devraient cependant, tout en s'adressant à l'ensemble de la population, accorder une attention particulière aux jeunes, aux personnes âgées et à ceux qui sont susceptibles d'être exclus en raison de leurs besoins particuliers ou d'un handicap.

7. PROJET INITIÉ ET DIRIGÉ PAR DES ENFANTS : nous avons tous des dizaines d'exemples où les enfants conçoivent et exécutent des projets complexes lors de leurs jeux. Il est cependant plus difficile de trouver des exemples de projets communautaires initiés par des enfants. Il semble que les adultes ne savent pas donner suite aux initiatives prises par des jeunes.

8. PROJET INITIÉ PAR DES ENFANTS, DÉCISIONS PRISES EN ACCORD AVEC LES ADULTES : les projets de ce genre, qui se situent tout en haut de l'échelle, sont malheureusement trop rares. À mon avis, c'est parce que les adultes ne sont pas intéressés et ne comprennent pas les intérêts particuliers des jeunes. Nous avons besoin de personnes qui comprennent les indicateurs subtils d'énergie et de compassion des adolescents.

9. MOBILISATION SOCIALE : il n'est pas impossible que, pour certains grands projets de mobilisation, les enfants, bien qu'ils ne soient pas à l'origine du projet, en soient quand même bien informés, qu'ils se sentent réellement concernés par le problème et qu'ils aient même un point de vue critique sur la cause défendue. Certaines activités pourraient par conséquent se retrouver tout en haut de l'échelle de participation et être classées sous la rubrique « désignés mais informés ».

Article publié dans la revue *les enfants d'abord*, UNICEF, avril-Juin 1992.

Roger Hart, universitaire anglais travaillant aux États Unis, est un psychologue environnemental. Sa problématique, si l'on préfère, est d'étudier la façon dont le milieu influe sur la personnalité et les comportements.

Il s'est spécialisé dans l'étude de l'enfant, de la construction de la personnalité. Pour interpréter les phénomènes d'un monde qui nous est à peu près devenu étranger, il a eu recours aux enfants eux-mêmes et a commencé à considérer ses recherches sous l'angle de la participation.

Travaillant en liaison avec l'UNICEF, il est indéniablement aujourd'hui l'un des plus éminents spécialistes de la participation des enfants.

Les Francas l'ayant contacté à la suite de la parution d'un de ses articles dans le bulletin de l'UNICEF, il nous a envoyé plusieurs de ses travaux que nous avons traduit ou fait traduire.

Compte tenu de leur grand intérêt et du petit nombre de travaux sur ce thème, nous avons sollicité de l'auteur l'autorisation de les diffuser.

Ces travaux ont d'ores et déjà nourri les réflexions de la commission "participation" du COFRADE, (Conseil français des associations pour les Droits de l'Enfant) au sein de laquelle siègent les Francas et ,naturellement, celles de la Fédération.

Août 1994